



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY Le 2 mars, 2021

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 2 MARS 2021,
par vidéoconférence.

Présents:

Maire Maurice Beauregard

Conseillers(ères):

Tim Ferrigan

Raymond Pilon

Jean-Pierre Landry

Lois Smith

Stéphanie Hébert-Shea

Suzanne Dubeau-Pilon

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sarah Bertrand, assiste également à la réunion.

044-03-2021

OUVERTURE DE LA RÉUNION

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, qui déclarait l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents prolongeant cet état d'urgence, c'est-à-dire jusqu'au 3 juin 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 2020-029 du 26 avril 2020 du Ministre de la santé et des services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à participer, délibérer et voter à une assemblée par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT ce même décret, lorsque la loi prévoit qu'une réunion doit être publique, elle doit être rendue publique dans les meilleurs délais par tout moyen permettant au public de connaître le contenu des discussions entre les participants et le résultat des délibérations des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des fonctionnaires municipaux que cette réunion se tient à huis clos et sont autorisés à y assister et à y prendre part, à délibérer et à voter à l'assemblée par vidéoconférence.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu :

Que le Conseil accepte que cette réunion se déroule à huis clos et que les membres du Conseil et les fonctionnaires municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

Adopté à l'unanimité

045-03-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Lois Smith et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

046-03-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'adopter le procès-verbal de la dernière séance du 2 février 2021, envoyé par courriel.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DES QUESTIONS

Il est à noter qu'aucune question n'a été envoyée pour la période de questions.

URBANISME

047-03-2021

APPROBATION DU RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR

Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'accepter le rapport mensuel de l'inspecteur municipal et la facture relative pour le mois de février 2021.

Adopté à l'unanimité



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY Le 2 mars, 2021

RUES MORIN/BRABAZON - APPROBATION DU RAPPORT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉPARÉ PAR KIM LESAGE, INGÉNIEURE, MRC PONTIAC

Il est à noter que le Conseil accepte le dépôt du rapport et l'étudiera.

048-03-2021 DOSSIER: 0003013-6-1-84030-(07) -2020-06-12-34 - SOUS VOLET: PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

ATTENDU que la municipalité de Campbell's Bay a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (APP) du Programme local d'aide routière (APP) et qu'elle s'engage à les respecter;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU que les travaux réalisés dans l'année civile ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020 de l'année civile** au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU que les autres sources de financement pour les travaux ont été déclarées;

POUR CES RAISONS, sur la proposition de Raymond Pilon, il est résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Campbell's Bay approuve les dépenses de 45 018 \$ liées aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

049-03-2020 FACTURES MENSUELLES

Proposé par Raymond Pilon et résolu de payer les factures mensuelles telles qu'elles sont présentées sur la feuille de décaissement du 2 mars 2021, au montant de \$91,444.45.

Adopté à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Sarah Bertrand, Directrice générale de la municipalité de Campbell's Bay, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses approuvées ci-dessus.

Donné à Campbell's Bay, ce 2ième jour de mars 2021.

Sarah Bertrand
DGST

050-03-2021 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 124 600\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 8 MARS 2021

ATTENDU que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Campbell's Bay souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 124 600 \$ qui sera réalisé le 8 mars 2021, réparti comme suit :



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Le 2 mars, 2021

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
103-12	749 700 \$
103-12	374 900 \$

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 103-12, la Municipalité de Campbell's Bay souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-PIERRE LANDRY ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 8 mars 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 8 mars et le 8 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	66 500 \$	
2023.	67 600 \$	
2024.	68 700 \$	
2025.	69 900 \$	
2026.	71 100 \$	(à payer en 2026)
2026.	780 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 103-12 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 8 mars 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adopté à l'unanimité

051-03-2021

SOUSSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS - RÈGLEMENT D'EMPRUNT 103-12

Date d'ouverture: 2 mars 2021

Heure d'ouverture: 10h00

Lieu d'ouverture: Ministère des Finances du Québec

Date d'émission: 8 mars 2021

Nombre de soumissions: 3

Échéance moyenne: 4 ans et 5 mois

Montant: 1 124 600\$

ATTENDU que la municipalité de Campbell's Bay a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal, des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 8 mars 2021, au montant de 1 124 600\$;

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le Ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

BANQUE ROYALE DU CANADA

66 500 \$	1,58000 %	2022
67 600 \$	1,58000 %	2023
68 700 \$	1,58000 %	2024
69 900 \$	1,58000 %	2025
851 900 \$	1,58000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,58000 %



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Le 2 mars, 2021

CAISSE DESJARDINS DES RIVIÈRES DE PONTIAC

66 500 \$	1,69000 %	2022
67 600 \$	1,69000 %	2023
68 700 \$	1,69000 %	2024
69 900 \$	1,69000 %	2025
851 900 \$	1,69000 %	2026

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,69000 %

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC

66 500 \$	0,60000 %	2022
67 600 \$	0,75000 %	2023
68 700 \$	1,00000 %	2024
69 900 \$	1,30000 %	2025
851 900 \$	1,60000 %	2026

Prix: 98,57700 Coût réel: 1,85921 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que l'offre présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par Lois Smith et résolu unanimement

QUE le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici dans le long reproduit;

QUE la municipalité de Campbell's Bay accepte l'offre qui lui est faite de la BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets datés du 8 mars 2021, au montant de 1 124 600\$ fait en vertu des règlements d'emprunt 103-12. Ces billets sont émis au prix de 100 000\$ par tranche de 100\$, valeur nominale des billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, le capital et les intérêts sont payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté à l'unanimité

EAU - ÉGOUTS - SITE DE TRANSFERT

052-03-2021

OFFRES DE SERVICES CIMA - G0003506F - EXTENSION ET REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAUPOTABLE - RUES MCLELLAN, FRONT ET PONTIAC - PHASE 1B ET 2B

ATTENDU qu'afin de résoudre des problèmes de qualité dans certains secteurs de la municipalité et suite à l'approbation du programme de TEQ, quatre (4) projets ont été inclus dans la préparation des plans et devis. La phase de conception a été achevée pour les 4 phases, mais en raison de contraintes budgétaires, seulement 2 phases ont été construites en 2017, les phases 1A et 2A.

ATTENDU que la municipalité désire compléter les phases 1B et 2B, qui comprennent la révision de la conception des plans existants pour s'assurer qu'ils sont conformes aux règlements en vigueur, la préparation des documents d'appel d'offres, l'aperçu du processus d'appel d'offres et la gestion de la construction.

Il est proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu d'accepter la proposition de service no G0003506F telle que préparée par la CIMA et présentée au Conseil sous réserve d'obtenir l'accord du MAMH pour le projet.

Adopté à l'unanimité

053-03-2021

AUTORISATION DE DÉPENSES - AVIS JURIDIQUE

Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'autoriser la dépense d'un avis juridique pour étudier les risques de responsabilité civile liés à la fourniture d'eau non chlorée aux usagers situés entre l'approvisionnement en eau brute (puits) et l'usine de traitement de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Le 2 mars, 2021

- 054-03-2021** **PARCS, CENTRE RÉCRÉATIF ET PATINOIRE**
PROJET DES PARCS DU CENTRE-VILLE - PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS
- Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'accepter la proposition no GP21000C soumise par CIMA au montant forfaitaire de 29 500 \$ plus taxes.
- Adopté à l'unanimité
- 055-03-2021** **JAMBOREE APPRÉCIATION DE LA MUSIQUE COUNTRY - CLETUS FERRIGAN - FRAIS DE LOCATION**
- Proposé par Lois Smith et résolu d'honorer les frais de location gratuits du Centre récréatif pour une date disponible pour M. Ferrigan d'appréciation jamboree pour Covid-19 secours au sein de la Communauté.
- Adopté à l'unanimité
- Il est à noter que Tim Ferrigan s'abstient de voter.
- CONTRAT DE LOCATION CISSO**
- Il est à noter que des échanges sont en cours entre CISSO et les assureurs de la municipalité au sujet d'un contrat de location final à signer.
- DEVIS - RÉPARATION D'UN RÉFRIGÉRATEUR À DOUBLE PORTE - CENTRE RÉCRÉATIF**
- Il est à noter qu'une décision diffère d'une réunion subséquente.
- 056-03-2021** **ACTIVITÉS AMICALES DE PÂQUES - COVID-19**
- Proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu d'autoriser la dépense de 50 \$ pour les prix de l'activité de chasse au trésor. La dépense est répartie à même le fonds d'aide Covid-19.
- Adopté à l'unanimité
- 057-03-2021** **OFFRE D'EMPLOI - ENTRETIEN CENTRE RÉCRÉATIF**
- Proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu d'afficher le poste de concierge.
- Adopté à l'unanimité
- 058-03-2021** **AUTORISATION DE DÉPENSES - COMPTOIR MAISON DES JEUNES (MDJ)**
- Proposé par Lois Smith et résolu d'autoriser une dépense de 200 \$ plus taxes pour l'installation d'un nouveau comptoir à l'emplacement de la MDJ. La dépense est répartie à partir du poste budgétaire : l'entretien de la patinoire.
- Adopté à l'unanimité
- DIVERS**
- 059-03-2021** **REPRÉSENTANT À LA MRC PONTIAC EN L'ABSENCE DU MAIRE**
- Il est proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu qu'en l'absence du maire, Maurice Beauregard, le conseiller et maire suppléant, Tim Ferrigan représente la municipalité à toute séance du Conseil du TNO ou du Conseil régional des maires de la MRC de Pontiac.
- Adopté à l'unanimité
- SÉCURITÉ**
FEUX VERT POUR LES POMPIERS
- Il est à noter que le gouvernement du Québec a annoncé l'adoption du Règlement sur le feu vert clignotant. À compter du 1er avril 2021, le Code de la sécurité routière permettra à un pompier, à la suite d'un appel d'urgence d'un service de sécurité-incendie, d'utiliser ce type d'urgence sur un véhicule autre qu'une urgence de véhicule.



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Le 2 mars, 2021

L'autorité municipale qui a établi le service de sécurité incendie (SSI) dont il est membre doit adopter une résolution qui prévoit l'utilisation du feu vert clignotant par les pompiers du service d'incendie.

Il est à noter qu'une réunion du comité est organisée avec le Comité de couverture de la sécurité-incendie avec la municipalité de Litchfield.

060-03-2021 **AUTORISATION DE DÉPENSES - STATION D'ORDINATEUR PORTABLE MOBILE POUR LE CHEF POMPIER ET MAIRE**

Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'autoriser la dépense de 2 500 \$ pour l'achat de 2 nouveaux ordinateurs portables et accessoires pour le Chef pompier et le maire. Les dépenses sont réparties à partir des postes budgétaires : Fournitures d'incendie et matériel de bureau.

Adopté à l'unanimité

Correspondance

Il est à noter que la correspondance est lue et discutée avec le Conseil.

061-03-2020 **COMMANDITE – PARRAINAGE COVID-19 POUR LES ENTREPRISES**

Proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu d'autoriser la dépense de 250 \$ pour un événement de commandite visant à aider les entreprises locales. Les dépenses sont réparties à même le fonds d'aide Covid-19.

Adopté à l'unanimité

062-03-2020 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Lois Smith et résolu d'ajourner la séance à 20h10.

Adopté à l'unanimité

Maurice Beaugard
Maire

Sarah Bertrand
DGST